

Événement :

■ Une semaine pour réduire ses déchets à Romainville

Faire ensemble :

■ Ouverture de saison à la Cité Maraîchère

Projets urbains : Les habitant·e·s au cœur des décisions

État civil

NAISSANCES

KARSENTY Mouchka, née le 9/10/21
 VAN WYNSBERGE Gaspard, né le 9/10/21
 SIFANE Rawane, née le 3/10/21
 LEFRANCOIS Malka, née le 5/10/21
 BA Anasse, née le 2/05/21
 PORTE Alexandre, né le 13/03/21

MARIAGES

HAMDAOUI Wissam et AROUAOUI Sofiane, le 2/10/21
 ERDIL Zafer et ALTINOK Nimet, le 2/10/21
 MESSEHA Michaël et KIMPE Elisabeth, le 9/10/21
 MENDACI Mohand et OUATMANI Samira, le 16/10/21
 BODIAN Lamine et KAUFMAN Régina, le 22/10/21

DÉCÈS

SCHWACHTGEN Alphonsine, veuve FREMONT, 93 ans, le 26/05/21
 BENCHALAL Cherifa, veuve TOUATI, 87 ANS, 15/09/21
 SMAÏLI Samuel, 60 ans, le 14/10/21
 NAÏT BOUDA Cherifa, veuve AOUCHECHE, 96 ans, le 14/10/21
 THU Janine, 99 ans, le 13/10/21
 LAMRI Tassadit, veuve BOUANANI, 84 ans, le 13/10/21
 SCHNEIDER Claude, 76 ans, le 24/08/21
 KECHAOUI Keltoum, épouse DJERBI, 75 ans, le 23/09/21
 MENDACI Amar, 78 ans, le 8/10/21
 ERRE Andrée, épouse JARDIN, 77 ans, 25/08/21
 RABANAL GARCIA Maria de la Paz, épouse SONILHAC, 76 ans, le 7/08/21
 SOUEVE Roland, 85 ans, le 19/10/21
 BEN LAZREG Mokhtar, 78 ans, le 17/10/21
 SANDLI Mohamed, 77 ans, le 5/10/21

Extension de l'orchestre d'harmonie au conservatoire Nina Simone

L'ensemble à vent de 2^e cycle du conservatoire s'ouvre à toute personne adulte pratiquant un instrument depuis au moins 6 ans, et désireuse de renouer avec une pratique musicale collective. Le répertoire abordé est varié (dans les styles et les époques) et les instruments visés sont : tout instrument à vent et contrebasse à corde. Les répétitions ont lieu en période scolaire tous les jeudis de 19h à 20h30 à l'auditorium du conservatoire. Selon votre situation, la cotisation trimestrielle est comprise entre 5€ et 60€.

Constitution d'une chorale associative adulte

Si vous êtes intéressé-e par la perspective de rejoindre une chorale adulte, contactez le secrétaire du conservatoire. Ce projet verra le jour si le nombre de réponses est significatif. Le cœur sera dirigé par Madame Camille Coillet-Barthés en partenariat avec le conservatoire.

Informations : conservatoire.romainville@est-ensemble.fr

suivez-nous! Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

Abonnez-vous à la NEWSLETTER

Rejoignez-nous sur les RÉSEAUX SOCIAUX

www.ville-romainville.fr

Rentrée 2022/2023 : Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes pour les enfants nés en 2019, à partir du 15 novembre.

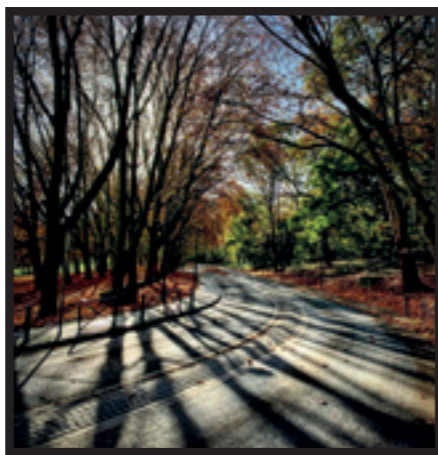
Le dossier complété par la famille est à déposer au guichet unique jusqu'au 1^{er} mars 2022.

Ces inscriptions concernent tous les enfants nés en 2019 entrant pour la première fois à l'école maternelle. L'affectation dans les écoles se fait en fonction de la domiciliation et de la capacité d'accueil de l'établissement. Si vous souhaitez inscrire votre enfant

dans une autre école que celle de votre secteur ou dans une autre ville, vous devez remplir une demande de dérogation disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur le site de la Ville.

Plus d'informations :
Guichet unique - 01 49 15 55 00
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
 Le samedi de 9h à 11h45

Concours Instagram



Bravo à @msieur_leo, grand vainqueur de notre jeu-concours #RomainvilleVerte!

Sa photo a été sélectionnée pour ses couleurs, sa composition et bien sûr, ses magnifiques jeux de lumière. Merci à tou-t-e-s les participant-e-s et à très vite pour de nouveaux jeux-concours.

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et le mag'Romainville ont le plaisir vous offrir cette entrée gratuite*

Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis

#inseinesaintdenis slpplus.fr
mercredi 1^{er}... lundi 6 décembre 2021

* Valable pour 1 visite / 1 personne. Cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel: Portes A et B, sans passer par les coilsées. Toute sortie est définitive.
 Espace Paris-Est-Montreuil
 128, rue de Paris à Montreuil

à Montreuil, dans toute la France, à la télé!

www.seine-saint-denis.fr

Une rentrée résolument numérique à la médiathèque !

La médiathèque Romain Rolland vous propose un nouvel espace pour consulter des sites internet, lire vos mails, travailler, ou regarder votre série préférée !

Six ordinateurs connectés à internet en accès libre et gratuit sont désormais à votre disposition. Ils sont accessibles tous les jours aux heures d'ouverture de la médiathèque et sont réservés aux adultes et aux adolescent-e-s de plus de 13 ans. Vous y trouverez de nombreuses ressources pour travailler et vous divertir : outils de bureautique et de création graphique et sonore, des sélections de sites et de jeux, des cours

d'autoformation et de loisir. Une sélection de sites d'apprentissage de Français Langue Étrangère est également disponible. Vous disposerez également d'un espace numérique personnel qui vous permettra de conserver vos documents, vos favoris, vos progressions sur votre jeu préféré et de les retrouver à chacune de vos visites. Pensez à apporter votre casque audio.

La médiathèque proposera tout au long de l'année des ateliers pour débiter et progresser avec les bibliothécaires. Vous pouvez également les solliciter pour prendre un rendez-vous d'accompagnement individuel et personnalisé !

La médiathèque s'invite chez vous avec la « médiathèque numérique »

Désormais accédez gratuitement et sur tous vos écrans, à des bandes dessinées, des chansons et comptines, des albums...

Vous pourrez également suivre des cours de yoga ou une formation Excel, réviser un cours de math ou d'histoire, préparer le code de la route... Pour en profiter à tout âge, il vous suffit d'avoir une carte valide de la médiathèque.

De plus, tous les mois les bibliothécaires vous proposeront une sélection parmi les 13700 films du catalogue selon une thématique amoureusement choisie avec vous !

Pour ce mois de novembre, dans le cadre du Mois du film documentaire, nous vous proposons une sélection pour découvrir de nouveaux regards et idées sur le monde, de nouvelles formes pour raconter le réel.

Exposition Le temps des humbles

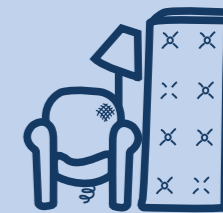
La médiathèque accueille du 16 novembre au 31 décembre l'exposition *Le temps des humbles*, avec des planches du roman graphique de Désirée et Alain Frappier paru en juin 2020.

Déroulant le fil de parcours intimes confrontés aux secousses de l'Histoire, les romans graphiques de Désirée et Alain Frappier mettent en perspective mémoire individuelle et récits collectifs. Deuxième volet de ce que Luis Sepúlveda appelle «une véritable saga chilienne», la bande dessinée *Le temps des humbles* revient sur les trois années de l'Unité Populaire dirigé par Salvador Allende, de 1970 à 1973.

Désirée et Alain Frappier, l'autrice-scénariste et le dessinateur du *temps des humbles*, viendront présenter leur ouvrage le samedi 27 novembre à 16h.

La rencontre sera suivie d'un concert: des chansons de la période de l'Unité Populaire, redevenues emblématiques dans le grand mouvement social que connaît aujourd'hui le Chili.

Médiathèque Romain Rolland
 Entrée libre et gratuite
 Informations : 01 71 86 60 16 ou mediatheque@ville-romainville.fr



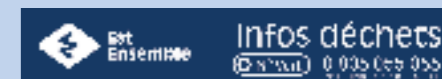
Ramassage des encombrants

Est Ensemble est chargé de la collecte des encombrants; voici les dates des prochains ramassages:

- **Secteur 1 (jaune):** 11 et 25 novembre
- **Secteur 2 (rose):** 12 et 26 novembre
- **Si vous résidez dans un grand ensemble (logements collectifs), votre collecte des encombrants s'effectue tous les vendredis, quel que soit votre secteur.**

Pour les autres secteurs, consultez la carte sur le site Internet de la Ville ou sur celui d'Est Ensemble. Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20h la veille et impérativement avant 6h le jour du ramassage.

Le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est une infraction passible d'une amende pouvant s'élever à 3 000 €.



* Plus qu'un roman graphique, cette œuvre de Désirée et Alain Frappier est une saga qui raconte les mille jours du gouvernement d'Unité populaire dirigé par Salvador Allende et de la volonté du peuple chilien de s'approprier son destin. - Luis Sepúlveda

Enquête vélo

Participez à la plus grande enquête citoyenne sur vos pratiques à vélo.

Les Romainvillois-es sont invité-e-s à s'exprimer sur leurs conditions de déplacement à vélo en remplissant le questionnaire préparé par la fédération des associations vélo de France. En moins de dix minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.



Plus d'informations : www.barometre.parlons-velo.fr

Lire l'article sur la consultation menée par la Ville pages 18-19

Contribuez à protéger le patrimoine Romainvillois

Est Ensemble et la Ville de Romainville lancent une étude pour mieux protéger le patrimoine du territoire.

Est Ensemble, en partenariat avec ses communes membres, lance une étude sur le volet patrimonial du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), courant novembre.

Cette étude a pour objectifs d'enrichir notre connaissance patrimoniale, d'édicter des règles de protection et d'intervention garantissant l'équilibre entre préservation et mutation du patrimoine bâti, et d'harmoniser la protection patrimoniale pour toutes les communes.

À cette fin, une procédure de révision allégée du PLUi a d'ores et déjà été prescrite lors du conseil de territoire du 28 septembre 2021.

Partagez votre perception du patrimoine

Une première phase de diagnostic est initiée afin d'établir un état des lieux du patrimoine architectural, urbain et paysager des communes du territoire.

Pour enrichir ce diagnostic de l'expertise d'usage citoyenne, Est Ensemble et la Ville de Romainville vous invitent à répondre à un questionnaire pour partager votre perception du patrimoine. Les réponses recueillies permettront d'identifier le plus finement possible ce qui constitue notre patrimoine local.

Ce questionnaire constitue une première étape de cette démarche participative. D'autres temps de concertation (réunions publiques, balades urbaines, ateliers thématiques territorialisés, participation contributive sur internet...) seront proposés tout au long de l'étude afin de recueillir les avis et contributions des habitant-e-s du territoire.

Comment participer ?

Vous pouvez répondre à ce questionnaire

- En ligne sur le site municipal, www.ville-romainville.fr
- En version papier, disponible au service Urbanisme (Centre administratif Carnot, 13/15 rue Carnot)

Permanences architecturales

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Bénéficiez gratuitement des conseils d'un-e architecte du CAUE 93

Les architectes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Seine-Saint-Denis accompagnent les Romainvillois-es dans leurs projets de construction, de rénovation ou d'aménagement. Un-e architecte-conseil vous accueille sur rendez-vous lors de permanences pour répondre à vos questions et vous apporter des conseils architecturaux, réglementaires et techniques.

Ces conseils concernent les différents aspects de la construction :

- **Conception** (aménagement extérieur et intérieur...);
- **Aspect réglementaire** (Plan Local d'Urbanisme disponible en mairie);

- **Conseil en cas de conflit** (dans le cadre de l'achat d'appartement ou de maison, dans le cadre d'un chantier...);
- **Conseil technique.**

Ces permanences se tiennent à la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, au 13-15 rue Carnot. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone auprès du secrétariat de la Direction au 01 49 20 93 60.

Les prochaines permanences :
Les jeudis 4 et 18 novembre, et 2 et 16 décembre

Plus d'informations :

Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement
13-15 rue Carnot
01 49 20 93 60

Une semaine pour apprendre à réduire ses déchets à Romainville



La Ville de Romainville vous invite à participer à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) qui se déroule du 20 au 28 novembre.

Ce temps fort de mobilisation invite tous les acteurs qui le souhaitent à mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques, de production et de consommation, allant dans le sens de la prévention des déchets. Découvrez le programme des actions à Romainville.

Opération de « collecte en pied d'immeuble »

Jeudis 18, 25 novembre et 2 décembre De 14h à 18h

Allée du Chemin Vert

Vous souhaitez donner une seconde vie à vos objets usagés et inutilisés ?

Ne jetez plus, donnez et achetez solidaire ! La Grande Ourcq, en partenariat avec Seine-Saint-Denis Habitat et Est Ensemble collectent les objets dont vous souhaitez vous séparer pour ensuite les trier et les valoriser.

Ateliers « Mon logement anti-gaspi »

Jeudis 18, 25 novembre et 2 décembre De 14h à 18h

Espace Nelson Mandela
6, rue Pierre Brossolette

Des ateliers pratiques et pédagogiques pour réparer, rénover, entretenir, plutôt que jeter ! Par La Grande Ourcq

Au programme :

Jeudi 18 novembre (14h-18h)
« Prolonger la vie des appareils électriques »

Jeudi 25 novembre (14h-18h)
« Retape ton meuble »

Jeudi 2 décembre (14h-18h)
« Brico-Déco-Récup' »

Retrouvez le détail complet des ateliers sur le site de la Ville et de La Grande Ourcq www.lagrandeourcq.org
Inscriptions aux activités auprès de l'Espace Nelson Mandela : 01 49 20 93 67

Animations anti-gaspi
Vendredi 26 novembre - De 10h à 14h
Marché du centre

L'équipe de médiation de la Cité Maraîchère sera présente afin de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire et à la prévention des déchets. Récupération des invendus de fruits et légumes des commerçant-e-s du marché, réalisation de recettes anti-gaspi

en direct, échanges sur le fonctionnement des bornes de déchets et le tri sélectif sont au programme.

Club maraîchage

Spécial fêtes de fin d'années

Samedi 27 novembre - De 11h à 12h

La Cité Maraîchère - 6, rue Albert Giry

Venez réaliser des confettis zéro déchet !

Public : pour les enfants de 5 à 10 ans

accompagnés ou non de leurs parents

Entre 0,50 et 3 euros (selon quotient)

Sur inscription :

contact@lacitemaraichere.com

Au menu des CHEFFES !, le café-cantine de la Cité Maraîchère
Les CHEFFES ! vous proposent un brunch zéro gaspi pendant le week-end du 27 et 28 novembre

La Cité Maraîchère
6, rue Albert Giry

Payant

Contactez-les via leurs réseaux

(FB / Instagram) ou par mail :

cheffes.restaurant@gmail.com

Est Ensemble propose également des événements sur le territoire.

Retrouvez la programmation sur www.est-ensemble.fr.



« Réduire ses déchets, c'est limiter la consommation d'énergie induite par le traitement des ordures et emballages. »

Il s'agit d'un outil essentiel de la transition écologique dont chacun-e peut se saisir. Pour cela, il faut totalement modifier son mode de consommation et un accompagnement peut s'avérer nécessaire. C'est le sens des actions menées par la Ville en cette semaine Européenne de la Réduction des déchets. Nous invitons toutes les Romainvilloises et tous les Romainvillois à découvrir de nouvelles pratiques, pour, ensemble, faire un pas de plus pour préserver la planète. »

Marc Elfassy
Maire Adjoint à la Transition Écologique.

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
01 42 87 77 37
OUVERTE 24 HEURES/24 - 7 JOURS/7

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15
Samu : 15
Centre antipoison : 01 40 37 04 04
Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire : 01 49 20 30 40
Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 : 01 43 78 26 26
Ambulances Romainville : 01 48 57 75 05
SOS Médecins : 01 47 07 77 77
Urgences Clinique Floréal 24h/24 : 01 48 97 73 00
SOS Mains : 01 48 97 72 08
Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Hôtel de Ville - Place de la Laïcité

Services municipaux : 01 49 15 55 00
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Guichet unique et Direction des affaires générales

■ du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 16h45
■ tous les samedis matin de 9h à 11h45

01 49 15 55 00
affaires.generales@ville-romainville.fr

Téléphones utiles

Centre administratif Carnot
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94
Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62
Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02
Gendarmerie : 01 41 83 67 00
Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00
Police municipale : 01 49 20 93 93
Seine-Saint-Denis habitat : 01 48 96 52 00
Préfecture : 01 41 60 60 60
Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

- **Permanence d'avocat**
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 15h à 17h, sur RDV (1 semaine avant)
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00
- **Écrivain public**
Espace Jacques-Brel : 01 49 15 55 39
Jeudi (pendant les vacances scolaires), 9h30-12h, sur RDV
Espace Marcel-Cachin : 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV
Espace Nelson-Mandela : 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV
- **Prenez rendez-vous avec un-e élu-e au 01 49 15 55 00**



Pépites Paysagères

Dimanche 17 octobre, de nombreux-euses Romainvillois-es participaient à la Promenade des pépites à travers les rues de la ville. Une balade de 7 km, en boucle, guidée par l'agence Grue et quelques autres intervenant-e-s.



■ Les participant-e-s à cette randonnée ont traversé la commune pour découvrir les lieux « pépites » des habitant-e-s : sentes, parcs, belvédères et autres maisons jardinées...

La promenade a ouvert la discussion sur ces paysages spécifiques, leur histoire, leurs qualités et leurs mutations futures, en présence des élu-e-s engagé-e-s dans la stratégie paysagère de Romainville : Marc Elfassy, Maire-adjoint à la Transition écologique, Marie-Christine Poussin, Conseillère municipale missionnée à l'Écologie urbaine et Julie Lefèbvre, Conseillère municipale missionnée à la Biodiversité et Vice-présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble au Développement économique, à l'Emploi et à l'Insertion.

La promenade des pépites est la première étape pour entamer le processus de valorisation et de transformation de Romainville.



Semaine bleue : les ancien-ne-s à l'honneur

Du 4 au 10 octobre, nos aînés étaient à l'honneur à l'occasion de la semaine nationale des retraité-e-s et des personnes âgé-e-s. Guinguette, réunion annuelle du Comité des retraité-e-s, exposition photo et portes ouvertes à la Maison des Retraité-e-s... Les manifestations étaient nombreuses pour cette première édition de la Semaine bleue à Romainville.



■ À l'occasion de la Semaine bleue, les retraité-e-s de l'atelier Travaux d'aiguilles ont remis symboliquement des couvertures tricotées de leurs mains au Secours populaire de Romainville, en présence de François Dechy, Maire de Romainville, de Sofia Dauvergne, Maire-adjointe à l'Action sociale, la Santé, aux Solidarités et aux Retraité-e-s ainsi que de Joël Mangalam, Président du Comité du Secours populaire de Romainville. Un moment émouvant, ponctué de témoignages des participantes et de la chargée des Loisirs à domicile, animatrice du projet.



Octobre rose : parlons dépistage

Cette année, pour soutenir la lutte contre le cancer du sein et favoriser le dépistage auprès des populations concernées, la Ville a organisé plusieurs rencontres entre habitant-e-s et professionnel-le-s de santé.



■ Informations et conseils

Centre municipal de santé (CMS) Louise Michel
01 41 83 17 70
Ou
Ligue contre le cancer
www.ligue-cancer.net
0 800 940 939



■ Un stand d'information a été installé place André Léonnet et place de la Laïcité au cours du mois. Un temps d'échange a également été organisé à l'Espace Jacques Brel, avec le docteur Arnaud Dubédat, Médecin-Directeur du Centre municipal de santé. Les participantes ont pu poser, sans tabou, leurs questions sur le cancer du sein, le dépistage et la prise en charge gynécologique et médicale des femmes.



Des dictionnaires offerts à tou-te-s les élèves de CE2

Le 8 octobre dernier, François Dechy, Maire de Romainville et Élodie Girardet, Maire-adjointe à la Petite enfance, l'Éducation, aux Affaires scolaires et Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif, ont lancé la distribution des dictionnaires offerts par la Ville à tou-te-s les élèves de CE2.
« La maîtrise de la langue fait de nous des citoyennes et des citoyens, elle nous rend capables de transmettre nos idées, c'est un trait d'union entre soi et le monde et une véritable force. Je souhaite donc bonne découverte et bon apprentissage à tous nos élèves ! » - François Dechy.

Une délégation néerlandaise à la Cité Maraîchère !

Vendredi 24 septembre, la Ville de Romainville a accueilli une délégation néerlandaise afin de leur faire découvrir la Cité Maraîchère.

Cette rencontre était organisée à l'initiative de la Ville de Paris à l'occasion d'un tour d'horizon des sites d'agriculture urbaine à Paris et en région parisienne, en lien avec les projets « Pariculteurs » et le programme européen FoodE. Elle a réuni les équipes de la Cité Maraîchère, des dirigeant-e-s d'entreprises d'agriculture urbaine néerlandaises, des élu-e-s et des agent-e-s de la ville d'Amsterdam et des représentant-e-s de l'ambassade des Pays-Bas.

Nos voisins européens ont pu découvrir les différents espaces de la Cité Maraîchère : l'exploitation agricole dans les étages de la serre, la champignonnière et l'endiverie au sous-sol, les différents espaces pédagogiques, les jardins thématiques extérieurs et sa végétable et le café-cantine.

De nombreux échanges autour de ce nouveau lieu de vie et de rencontre à Romainville et des premiers retours d'expérience sur l'agriculture urbaine et l'alimentation durable sont venus ponctuer cette journée.

Participez !

Vous avez des idées innovantes ou des beaux projets autour de l'alimentation durable ou de l'agriculture urbaine, du zéro déchet ?

Vous souhaitez vous emparer de l'animation d'un atelier des habitant-e-s ?

Vous avez des idées d'exposition pour le hall de la Cité Maraîchère ?

N'hésitez pas à contacter l'équipe : contact@lacitemaraichere.com



Ouverture de saison à la Cité Maraîchère

La Cité Maraîchère n'a jamais été aussi vivante ! Ateliers pédagogiques, activités de maraîchage, vente de légumes, ouverture de son café-cantine... La première saison est officiellement lancée.

La Cité Maraîchère de Romainville est un équipement au service d'une politique locale ambitieuse face aux défis de la transition écologique et solidaire. Ses objectifs : développer une offre d'éducation environnementale et à l'alimentation durable, et favoriser l'accès à des produits frais, sains et de saison, à toutes et tous. Ce lieu de vie et de rencontres, rassembleur d'initiatives et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, est installé au cœur du quartier Marcel Cachin, à Romainville.

Il constitue aussi un levier de création d'emplois locaux et d'accompagnement de personnes qui en sont éloignées. Ces parcours d'insertion professionnelle et de formation sont portés par l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), créée en octobre 2020. Suite à la réception du bâtiment en février 2021, les premiers mois d'exploitation ont été consacrés à la mise en place des pôles maraîchage et éco-animation : remplissage de 753 bacs, semis et plantations, dons des

premières récoltes au Secours Populaire, ventes directes aux habitant-e-s dès juillet, ateliers pour les centres de loisirs, sur les temps périscolaires et quelques écoles, et aménagement des espaces extérieurs avec les habitant-e-s.

La Cité Maraîchère lance aujourd'hui sa première saison !

Une offre d'éducation environnementale et à l'alimentation durable

La Cité Maraîchère propose pour l'année scolaire 2021-2022 des ateliers (maternelle, élémentaire, collège et lycée) sous la forme d'ateliers isolés « clés en main » ou de parcours de cinq séances sur les thèmes : nature en ville, zéro déchet, alimentation durable, de la terre à l'assiette. Pour les établissements scolaires de Romainville, la Ville prend en charge cette année un total de 384 séances à la Cité Maraîchère. Mais l'offre d'éducation environnementale de la Cité Maraîchère ne s'arrête pas

au public scolaire. De nombreux ateliers sont également à destination de toutes les catégories de la population : les tout-petits, en partenariat avec le Relais des assistant-e-s maternel-le-s de la Ville et des crèches du territoire ; les senior-e-s, avec la Maison des retraité-e-s ; et les familles avec les visites des espaces de production et la programmation des Samedis à la Cité Maraîchère et du Club Maraîchage pour les enfants de 5 à 10 ans.

Une vente de légumes solidaire

Afin de favoriser l'accès de toutes les Romainvillois-es à une alimentation de qualité, la Municipalité applique des tarifs adaptés aux revenus des familles. À ce titre, le tarif classique (Tarif A), établi en fonction des prix définis par le Mercuriale Bio du Marché d'Intérêt National de Rungis, s'applique à tous les publics ainsi qu'aux quotients 9 et +.

Venez composter vos biodéchets à la Cité Maraîchère !

Une permanence du composteur de quartier est assurée tous les samedis de 10h à 12h par l'équipe des écoanimateur-ric-e-s.

Vous souhaitez composter vos biodéchets ? Un composteur de quartier a été installé sur le parvis de la Cité Maraîchère afin de recueillir les déchets liés aux activités pédagogiques et ceux des habitant-e-s.

Géré en lien avec le Sens de l'Humus et un collectif d'habitant-e-s, son accès et les apports en déchets seront réglementés : les bacs seront fermés par un cadenas et ne sont ouverts que lors de permanences hebdomadaires ou à l'occasion d'événements ludiques et pédagogiques organisés par la Ville de Romainville.

Permanence hebdomadaire : Tous les samedis de 10h à 12h

Vous souhaitez aider et participer aux permanences du samedi ? Un second temps de permanence pourra être également assuré par les habitant-e-s en cours d'année.

Renseignements : compost.citemaraichere@ville-romainville.fr

Un tarif est proposé aux Romainvillois-es en fonction des quotients familiaux, selon le barème suivant :

Quotient 7 et 8 : tarif B – remise de 25 %
Quotient 5 et 6 : tarif C – remise de 50 %
Quotient 1, 2, 3 et 4, étudiant-e-s et publics orientés par le CCAS : tarif D – remise de 75 %

Munissez-vous de votre carte de quotient pour bénéficier des tarifs solidaires (à faire calculer en mairie).

La vente directe est organisée tous les mercredis entre 17 et 19 heures à la Cité Maraîchère. La production est aussi cuisinée par l'équipe du café-cantine et utilisée dans de nombreux ateliers du tiers-lieu.

Plus d'infos et programme complet de la saison à retrouver sur : www.lacitemaraichere.com

Facebook Instagram
Twitter LinkedIn

1^{er} week-end des transitions : les champignons

Champignons, mycélium et réseaux dans tous les sens ! Rendez-vous samedi 6 et dimanche 7 novembre.

Cette année, la Cité Maraîchère organise cinq week-ends thématiques sur les enjeux de la transition écologique, associant partenaires culturels et associatifs, équipements municipaux, habitant-e-s investi-e-s et les CHEFFES ! du café-cantine.

Au programme : ateliers ludiques, événements culturels, dégustations culinaires, éducation populaire, cafés-philos, conférences gesticulées, expositions, rencontres avec des auteurs, tables rondes décalées, p'tites palabres...

Programme détaillé sur : www.lacitemaraichere.com
Inscriptions à : contact@lacitemaraichere.com



Bienvenue chez les CHEFFES!

Le café-cantine de la Cité Maraîchère a ouvert ses portes le 11 octobre, exploité par l'équipe d'Hawa Touré, Léa Letellier et Lauranne Sambar.

CHEFFES!, a été inauguré en musique le 15 octobre dernier. Ce lieu en plein cœur du quartier Marcel Cachin propose une carte savoureuse et accessible à toutes et tous, en circuits courts, issue d'une production locale, mais aussi des formations et une programmation culturelle en lien avec les activités de la Cité Maraîchère.

« En deux semaines d'ouverture, nous avons reçu de nombreux retours positifs, surtout à travers les réseaux sociaux » raconte Hawa Touré. « Nous avons eu le sentiment que les gens avaient besoin de ça, besoin d'un lieu où se retrouver. Que ce soit pour télétravailler en dégustant une pâtisserie maison ou pour passer une soirée musicale en famille le vendredi soir. Les habitant-e-s sont au rendez-vous et ça fait plaisir à voir ! »

Engagé, solidaire et convivial, le café-cantine s'invite déjà dans le quotidien des Romainvillois-es et contribue à faire vivre la Cité Maraîchère.

Horaires d'ouvertures :

- Lundi et mardi de 8h à 17h
- Mercredi de 8h à 19h
- Du jeudi au samedi de 8h à 23h
- Le dimanche de 11h à 16h

Facebook @cheffes_ Instagram @cheffes_



Youri-Gagarine : une démarche de concertation lancée pour la réorientation du projet urbain

La Ville et Est Ensemble ont lancé une démarche forte de co-construction de la phase 2 du projet urbain, pour replacer les habitant-e-s du quartier au centre des décisions qui feront évoluer leur environnement. L'enjeu est de repartir des besoins et souhaits de ces habitant-e-s concernant leur logement afin de bâtir un projet permettant d'y répondre.

La nouvelle Municipalité a lancé dès sa prise de fonction en juillet 2020 un travail d'analyse complet du projet de Renouvellement Urbain du quartier Youri-Gagarine avec les services de la Ville et d'Est Ensemble. L'objectif était de déterminer une nouvelle feuille de route pour le projet. Elle a pour rôle d'acter les engagements de travaux passés, en cours ou à venir qui

sont juridiquement et/ou techniquement irréversibles (phase 1), mais surtout elle ouvre un nouveau temps de travail concerté et participatif (phase 2). Une étude de faisabilité urbaine a également été initiée avec un nouvel architecte-urbaniste et un prestataire spécialisé dans la concertation, pour travailler l'ensemble des opérations (démolitions, constructions, espaces et équipements publics) non engagées, qui

constitueront la phase 2 du projet urbain. Afin de porter cette démarche participative et transparente, la Ville de Romainville a souhaité créer une nouvelle instance : le comité de pilotage citoyen du projet Youri-Gagarine, installé en juillet dernier. Tout au long du deuxième semestre 2021 et de l'année 2022, les habitant-e-s du quartier et ce comité de pilotage citoyen, travailleront donc à la réorientation du projet.

La démarche

Cette démarche s'appuie sur la volonté de concerter et de co-construire un projet de renouvellement urbain pour le quartier Youri-Gagarine à partir des résultats de l'enquête sociale menée par Seine-Saint-Denis Habitat, enrichie des besoins, attentes et critères de qualité formulés par les habitant-e-s.

Les réponses recueillies pendant l'enquête ainsi que les besoins des habitant-e-s exprimés lors des ateliers de concertation nourriront les réflexions sur la réorientation du projet et sur la programmation de logements du quartier. L'objectif est de pouvoir donner aux habitant-e-s le choix de rester dans le quartier ou non.

Le périmètre de la concertation

La phase 2 concerne 70% des surfaces constructibles du projet initial et 8 des 12 bâtiments de logements sociaux actuels (barres et tours). Ainsi, les choix

en matière de rénovation, de démolition et de construction comme les questions de densité, d'espaces verts, de biodiversité et de place de l'arbre, d'espaces publics, de parcours résidentiels, d'amélioration des conditions de logements, le fonctionnement des équipements prévus dans le quartier seront soumis à la réflexion collective.

Les acteurs de la concertation

Cette démarche participative mobilise différents acteurs :

- **Le comité de pilotage citoyen** (voir page 16).
- **Les ateliers du projet** réunissant les habitant-e-s du quartier permettent d'explorer les scénarios et l'ensemble des thèmes du projet (logement, équipements, espaces publics, etc.).
- **Les urbanistes de l'Agence JDL et Ville en œuvre** produisent les scénarios et apportent les compétences techniques.

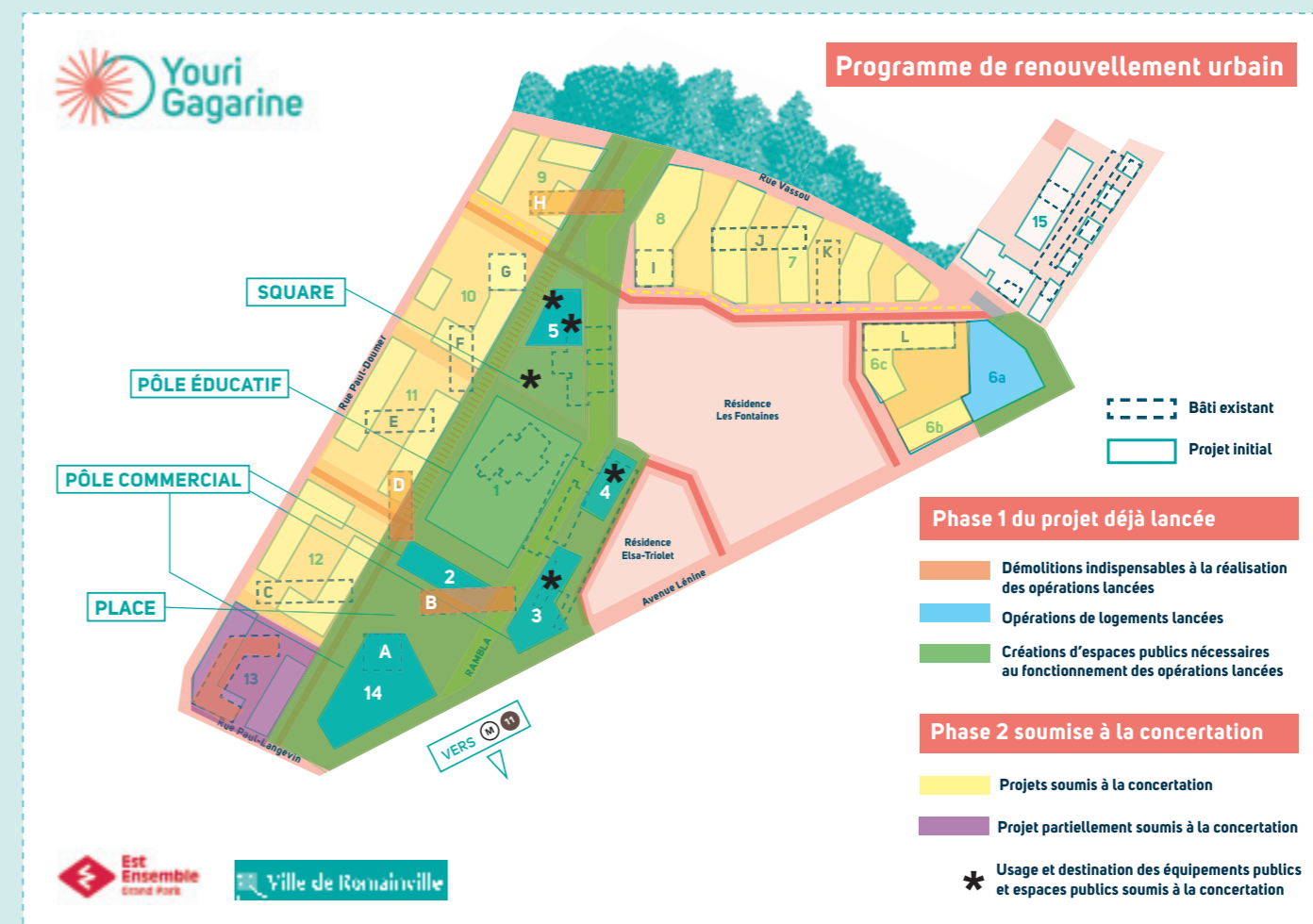
• **La Ville de Romainville et Est Ensemble** donnent les arbitrages et mettent en œuvre les décisions.

• **Les animateur-ric-e-s de l'Agence Palabreo** animent les débats et les ateliers et accompagnent le COFIL citoyen dans ses travaux.

• **Les autres acteurs du projet comme Seine-Saint-Denis Habitat** examinent les propositions issues de la concertation pour les intégrer au mieux à leur programme.

Les prochaines étapes de la concertation

- 19 novembre : 3^e COFIL citoyen (restitution de l'atelier, échange sur la grille de critères de qualité produite lors de l'atelier, restitution de l'enquête sociale)
- 4^e COFIL citoyen (échanges sur les scénarios)
- 3^e atelier (restitution et mise en débat des scénarios de synthèse)
- Restitution du projet final



Le comité de pilotage citoyen, instance pivot de la concertation

Le comité de pilotage (COPIL) permet aux habitant·e·s, commerçant·e·s et aux associations d'être représenté·e·s, afin qu'elles et ils soient parties prenantes de la démarche à chacune de ses grandes étapes : élaboration, mise en oeuvre, suivi et évaluation. Il a accès au même niveau d'information sur le projet que tous les acteurs institutionnels (Ville, Est Ensemble, ANRU, État, Seine-Saint-Denis Habitat, Région Île-de-France). Composé de 25 habitant·e·s, de commerçant·e·s et de membres des associations investies sur le quartier, le COPIL citoyen :

- Formule un avis argumenté aux élu·e·s sur le devenir du quartier, sur la base de notes techniques fournies par les services, des comptes-rendus des ateliers

de concertations et tout autre document à disposition de la ville ;

- Fait émerger des sujets à présenter et débattre collectivement lors des réunions de concertation ;
- Garantit que la parole des habitant·e·s soit restituée fidèlement en faisant remonter la synthèse des échanges réalisés lors des ateliers de concertation plus large sur le quartier ;
- Assure un rôle de représentation du comité de pilotage citoyen aux réunions institutionnelles sur le devenir du quartier : comités techniques et de pilotage ANRU.

Les travaux du comité de pilotage

La réunion d'installation du COPIL s'est tenue le 12 juillet. À l'occasion de cette première réunion, les parties prenantes

ont échangé sur les marges de manoeuvre de la réorientation du projet urbain et sur le mode de fonctionnement du COPIL. Un second comité de pilotage s'est réuni le 24 septembre et s'est déroulé en trois temps. Il a d'abord permis de répondre aux questions posées lors du premier COPIL d'installation, de faire un point sur les premiers résultats de l'enquête sociale sur les besoins et souhaits des locataires du quartier et enfin d'aborder la méthode de co-construction du projet urbain et l'articulation de l'atelier grand public à venir avec le COPIL. La prochaine réunion du COPIL citoyen se tiendra le 19 novembre 2021.

Retrouvez les compte-rendus du COPIL citoyen sur le site de la Ville (Rubrique « Grands projets » > « Youri-Gagarine »).

Le premier atelier de concertation élargi

Cet atelier s'est tenu le 22 octobre et a réuni près de quarante participant·e·s. Réparti·e·s autour de tables en petits groupes, ils et elles ont travaillé collectivement à la construction de critères de qualité du projet et à la définition des besoins et attentes des habitant·e·s.

Certain·e·s se sont interrogé·e·s sur ce qui fait un « bon » ou un « mauvais » projet et d'autres ont formulé des propositions sur l'habitat, les espaces publics afin de construire un « très bon projet ». L'atelier s'est poursuivi avec un temps de mise en commun et d'échanges sur ces idées. Ces dernières permettront aux urbanistes d'élaborer des scénarios qui seront ensuite discutés lors d'un second atelier élargi.

Retrouvez le compte-rendu de cet atelier sur le site de la Ville (Rubrique « Grands projets » > « Youri-Gagarine »).



La concertation en bref : Les habitant·e·s au cœur des décisions

Informer

sur les décisions déjà actées pour mettre en débat ce qui reste à définir

Mobiliser

toutes les parties prenantes

Étudier

attentivement toutes les propositions pour évaluer de quelle manière elles peuvent être intégrées au projet mis en discussion

Présenter

aux participant·e·s les décisions prises en distinguant les contributions retenues, celles mises à l'étude et celles écartées

Organiser

le débat pour que la discussion ait lieu avec et surtout entre les participant·e·s et que chacun puisse contribuer



Repenser ensemble la place des mobilités douces à Romainville

La Ville lance une consultation pour repenser la place des mobilités douces en ville. Participez à la réflexion et aux débats en rejoignant les ateliers.



La pratique du vélo, de la trottinette, de la marche ou encore du gyropode s'est démocratisée ces dernières années. Pour les trajets entre le domicile et le travail, pour se rendre à l'école, pour des raisons de santé, de loisirs, de praticité ou de conscience environnementale, les nouvelles mobilités sont de plus en plus plébiscitées par les habitant·es dans les petites et les grandes villes, et Romainville ne fait pas exception. Afin de favoriser ces pratiques au quotidien sur tout le territoire, la Municipalité se lance, avec tou·te·s les Romainvillois·es dans un grand projet d'aménagement : le « Plan des mobilités douces » (PMD).

Une consultation pour une action sur tout le territoire

Lors du Forum de rentrée, les services de la Ville et les élu·es étaient allé·es à la rencontre des habitant·es pour échanger autour de la place du vélo en ville. Ce temps de discussion était une première étape pour relancer une réflexion, en collaboration avec les Romainvillois·es. L'objectif est de créer une place privilégiée des mobilités douces,

notamment le vélo, en totale sécurité et en harmonie avec les autres usager·ère·s. Sept secteurs ont été identifiés, permettant d'établir un schéma le plus fin et le plus cohérent possible. Ensemble, services techniques, associations, élu·es et riverain·es se réuniront pour penser et intégrer dans le quotidien des pratiques d'apaisement des déplacements. Pour renforcer les mobilités douces, tous les sujets seront abordés : la vitesse en ville à 30km/h, la place de tou·te·s les usager·ère·s, en tenant compte des possibilités offertes par les lieux : les rues, les trottoirs, les places, les arbres, le végétal, etc. Les ateliers sont ouverts à tou·te·s et il est possible d'en intégrer un, ou plusieurs.

Sept secteurs (voir carte ci-contre) :

1. Benfleet/Curie/Dumas
2. Cachin/Verdun/Président Wilson
3. Bas-Pays
4. Trois Communes
5. Ormes/Libre Pensée
6. Gagarine/Lénine
7. Jaurès/Barbusse

Repenser la place de toutes et tous en ville

Les questions soulevées par ce plan des mobilités douces sont nombreuses : comment circuler dans la ville ? Quel positionnement sur la chaussée ? Par quel moyen sécuriser en ville ? Comment faire cohabiter les différents modes de transport sur un même territoire ? À Romainville, la zone 30, étendue à l'ensemble du territoire de la commune le 1^{er} janvier 2021, a été un premier pas important vers l'apaisement des déplacements à Romainville. C'est une étape vers le changement progressif et durable de comportement et de conduite, pour privilégier les mobilités douces. Cette consultation sera également l'occasion d'échanger et de recueillir des retours d'expérience à ce sujet.

Nouvelles traversées cyclables

Dans le courant du mois de novembre, des traversées cyclables seront aménagées au niveau des rues des Bas-Pays, Paul de Kock, Docteur Vaillant et Docteur Parat pour relier les pistes aménagées par la région au pied de la promenade écologique de la Corniche des Forts.



Carte des secteurs des ateliers du « Plan des mobilités douces »



« L'urgence climatique nous pousse à modifier les paysages urbains. Tout nous indique que le temps n'est plus à la réflexion mais bien à la transformation imminente de nos pratiques. Les « nouveaux modes de déplacements », l'auto partage, le covoiturage et le vélo, entre autres, doivent aujourd'hui être les modes de déplacements privilégiés.

Le temps des travaux de l'extension du métro ligne 11 et de l'arrivée du Tramway 1 touchant à leur fin, la Ville a désormais une visibilité suffisante pour démarrer des réalisations concrètes.

En complément des aménagements menés par la Ville, le Département et la Métropole apporteront leurs compétences sous forme de soutien logistique et financier. La finalité étant de

proposer de nouvelles solutions rapides, tout en respectant les habitudes et usages. Selon nous, la remontée des informations par les habitant·es est essentielle. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre part à cette première phase de consultation par quartiers. Elle servira de guide à toutes les réflexions, avant de passer à la phase d'action.

Inspirons-nous du meilleur des autres villes, aidés en cela par les établissements publics, associations, qui nous soutiennent. Avant les réunions, n'hésitez pas à prendre des photos, à faire des schémas, des dessins. Plus les propositions seront riches, plus le plan sera efficient. »

De gauche à droite :

Vincent Pruvost, Maire-adjoint à l'Urbanisme, l'Aménagement, aux Mobilités et à la Lutte contre les pollutions

Marc Elfassy, Maire-adjoint à la Transition Écologique

Denis Moreau-Sevin, Conseiller municipal missionné à l'Économie en transition et aux Mobilités durables

Participez aux ateliers du « Plan des mobilités douces » !

Venez intégrer un ou plusieurs groupes de travail pour définir ensemble les futurs aménagements du « Plan des mobilités douces ».

Inscription obligatoire par mail : voirie@ville-romainville.fr

Ci-dessous, le calendrier de la consultation :

■ Mercredi 12 janvier 2022 à 19h : Atelier du secteur Benfleet/Curie/Dumas

■ Mercredi 26 janvier 2022 à 19h : Atelier du secteur Cachin/Verdun/Président Wilson

■ Mercredi 2 février 2022 à 19h : Atelier du secteur Bas-Pays

■ Mercredi 9 mars 2022 à 19h : Atelier du secteur Trois Communes

■ Mercredi 23 mars 2022 à 19h : Atelier du secteur Ormes/Libre Pensée

■ Mercredi 6 avril 2022 à 19h : Atelier du secteur Gagarine/Lénine

■ Mercredi 20 avril 2022 à 19h : Atelier du secteur Jaurès/Barbusse

■ Mercredi 1^{er} juin 2022 : Réunion publique de restitution

■ Été 2022 : début des travaux d'aménagement et de marquage



« Il est important que, quel que soit l'évolution du budget de la Ville, nous ne perdions pas de vue nos orientations politiques. Jusqu'à présent, nous avons été réalistes et bons gestionnaires tout en appliquant des principes forts d'égalité territoriale et de renforcement du service public en direction des habitant-e-s. Vu l'urgence climatique, la bifurcation écologique est plus que nécessaire. Il s'agit de prendre clairement le virage, nous ne sommes plus en période de transition. Il est donc absolument nécessaire de planifier à travers le plan pluri annuel d'investissement, et, c'est pour cela que nous faisons le choix politique dans cette décision modificative du budget d'affecter 1 M€ d'investissements supplémentaires à la planification écologique. »

Pilar Serra, Maire-adjointe aux Finances, au Budget climat et à l'Évaluation de l'impact des politiques publiques



Un budget maîtrisé pour plus de service public

Le 14 octobre dernier, le Conseil municipal de Romainville a voté la première décision modificative du budget, suite à des résultats financiers positifs.

En avril, le Conseil municipal a voté un budget primitif 2021 prudent, face aux baisses de dotations de l'État et à un contexte sanitaire instable. L'objectif de la Municipalité était alors de présenter des orientations budgétaires ambitieuses et un budget maîtrisé. Quelques mois plus tard, les finances municipales évoluent positivement, notamment grâce à des recettes supplémentaires provenant aussi bien d'un marché immobilier dynamique et résilient en Île-de-France dont profite Romainville, que d'une fiscalité favorable liée à l'évolution des bases de fiscalité foncières. De même, la recherche active de subventions nouvelles et le recouvrement de subventions anciennes laissées en

souffrance concrétisent la volonté d'asseoir les principes d'une gestion financière solide.

Ces bonnes nouvelles ont permis à la Ville d'engager des dépenses volontaires en cours d'exercice. Parmi elles, on retrouve l'ouverture du centre de vaccination, les animations nouvelles de cet été en direction des habitant-e-s et le renfort de l'offre éducative pour les familles.

« Un budget, c'est une manière de réaffirmer des choix politiques et de traduire de grandes orientations dans le réel. Nous avons fait le choix

de réarmer le service public, d'engager des dépenses en priorité en direction des publics plus fragiles et envers la jeunesse ainsi que de réduire notre endettement.

François Dechy, Maire de Romainville

Une répartition en actions concrètes

La Municipalité a voté une décision modificative du budget pour le reste de l'exercice en cours, afin d'ajuster les prévisions des recettes et des dépenses présentées en avril.

Elle permet d'ores et déjà de :

- Dégager une épargne nouvelle de 1,145 M€
- Approfondir le désendettement par habitant-e, avec une diminution de l'emprunt mobilisable qui passe de 4 M€ à 2 M€.
- Investir dans la transformation écologique, les mobilités douces et la végétalisation, à hauteur de 1 M€

Épargne : 1,145 M€ d'épargne nouvelle

Elle permet d'améliorer la solvabilité de la Ville. L'épargne brute progresse, passant de 4,38 M€ (voté lors du budget primitif) à 5,5 M€. C'est une progression significative puisqu'elle redevient largement positive, dépassant largement au passage, le seuil de 1 M€.

Dettes : 2 M€ d'emprunt au lieu de 4 M€

L'endettement est maîtrisé, avec une diminution de moitié de l'emprunt mobilisable voté lors du budget primitif. Ainsi, le ratio de la dette par habitant-e s'établirait à 1461€ par habitant-e au 31 décembre 2021 contre 1545€

au 1^{er} janvier 2021, soit une baisse de l'endettement par habitant-e de plus de 5%. Pour rappel, la moyenne nationale s'établit à 1 019 €.

Transition écologique :

Face aux enjeux environnementaux majeurs auxquels la planète doit faire face, la Ville souhaite prendre sa part à son échelle. Ainsi, elle va consacrer 1 M€ d'investissements supplémentaires dédiés à la transition écologique :

- Déploiement d'un éclairage public LED sur 960 lanternes couvrant 19,2 km de rue. Une mesure qui améliorera drastiquement la performance énergétique de la commune.
- Développement des mobilités douces et de la sécurité routière, avec la création de trois stations-services pour les vélos, la mise en place de 100 places de stationnement vélos, l'installation de 10 radars pédagogiques sur des emplacements ciblés et l'aménagement des pistes cyclables avec un marquage au sol.
- Accélération de la déclinaison de la végétalisation et de l'étude paysagère avec le lancement d'un premier site pilote.

Lancement d'un audit financier

La Municipalité a mandaté un prestataire pour réaliser un audit financier lui permettant d'avoir une vision précise et complète de la situation budgétaire et financière de la Ville.

L'audit financier sera décliné en deux phases :

1) La réalisation d'un audit financier de la Ville de Romainville qui viendra objectiver les décisions financières prises au cours de la période allant de 2014 à 2020, ainsi que leurs conséquences sur les politiques publiques futures. Cette première étude devra également proposer une réflexion sur l'évolution des périmètres budgétaires de la Caisse des Écoles (CDE) et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

2) La seconde phase devra permettre de valider la soutenabilité de la prospective mise en œuvre par la nouvelle équipe municipale, au regard :

- Des politiques publiques à produire par la Ville pour répondre aux besoins sociaux de la population ;
- De la cohérence financière du programme d'investissement sur le budget de la Ville, notamment en matière de coûts de fonctionnement des équipements livrés ou à créer ;
- De la réalisation d'études financières relatives aux opérations d'aménagement et de rénovation urbaine et leurs conséquences sur le budget de la Ville.

Une restitution publique est prévue afin de présenter les conclusions de l'audit aux habitant-e-s.



Retraité-e-s, faites-vous connaître !

Vous êtes retraité-e et vous n'êtes pas encore inscrit-e au service Loisirs retraité-e-s de la Ville de Romainville ? Vous souhaitez recevoir le catalogue cadeaux de fin d'année ?

Vous désirez être invité-e au banquet du nouvel an offert par la Municipalité ?

Inscrivez-vous dès maintenant au service Loisirs retraité-e-s du CCAS.

Vous bénéficierez également de :

- Toutes les informations du service Loisirs retraité-e-s avec le programme des événements et des sorties trimestrielles (séjours, sorties mer, sorties culturelles et de loisirs, activités intergénérationnelles, ateliers...)
- Places pour le Cinéma Le Trianon à tarif préférentiel

Vous pourrez aussi faire partie du Comité des retraité.e.s (instance de propositions et de participation) et rejoindre la ou les commissions proposées : intergénérationnelle, événementielle, solidaire ou sortie, en fonction de vos centres d'intérêt.

Renseignez-vous et inscrivez-vous à la Maison des retraité-e-s

4, rue Albert Giry
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
01 49 15 56 41

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de retraite
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'énergie, quittance de loyer...)



Éric Legros : itinéraire d'une reconversion professionnelle

Fromager fraîchement installé à Romainville, Éric Legros a passé 20 ans dans l'éducation. Fort de son parcours atypique, il s'attelle à faire de son fromage un vecteur de lien social... et il y arrive ! Découvrez son itinéraire.

Avenue du Président Wilson, la nouvelle boutique «Place au Fromage» est à l'image de son gérant : dans l'air du temps, accueillante et chaleureuse. Et pour cause, Éric Legros est un ambitieux passionné qui a changé de vie deux fois, toujours au service des autres. «Je suis du genre à m'engager pour une cause et jamais contre quelque chose. Si les projets vont dans le sens de mes valeurs, je fonce. J'aime les défis.», introduit le commerçant. Le décor est planté, Éric est un homme occupé qui a toujours un projet sur le feu et un objectif en vue. Pourtant, à regarder son parcours professionnel singulier, on pourrait presque le croire indécis...

Changement de vie

Au départ, Éric Legros était éducateur, puis directeur d'établissement spécialisé dans le domaine du handicap mental. Il entame sa première réorientation en reprenant des études en sciences de l'éducation et devient formateur consultant en évaluation. Ce n'est qu'à 50 ans qu'Éric décide de devenir fromager sous l'impulsion de son épouse. Il retourne alors une nouvelle fois sur les bancs de l'école, au Centre Interprofessionnel de Formation des Commerces de l'Alimentation (CIFCA). À première vue, il n'est pas évident de comprendre ce changement de vie radical. Éric a lui-même mis un certain temps avant de connecter entre elles les étapes de son parcours. «C'est a posteriori que j'ai remis du

sens et que je me suis rappelé que le fromage a toujours eu une place importante dans ma vie et celle de ma famille dans le Nord», se souvient-il avant de poursuivre : «Et puis, être fromager, c'est aussi avoir le goût des gens et s'intéresser à eux. Ce n'est pas si éloigné de l'éducation». Pour Éric, c'est désormais le fromage qui servira de support à la création de lien et au dialogue.

Fromage pour tous

Après avoir fait ses premières armes fromagères et appris le métier sur les marchés, dans des halles ou des boutiques dans toute la France, Éric Legros s'est posé tout à côté de Romainville, à Montreuil, avec son premier point de vente : un «cheese-truck». Ce camion spécialisé a été le lieu de nombreuses expériences à la fois commerciales et solidaires. Comme dans les cafés ou les boulangeries, le fromager a alors eu l'idée de créer le «fromage suspendu». Le principe est simple : une personne achète des fromages, pour elle comme pour celle qui n'a pas la possibilité de s'en offrir. Avant d'ouvrir sa première boutique à Saint-Denis et sa seconde à Romainville, il organisait également des banquets fraternels ouverts au public, dans la rue. «Le fromage, c'est convivial et c'est un produit qui a bonne réputation. C'est idéal pour créer des situations de partage simples qui rassemblent».

Une chance pour les jeunes

Depuis qu'il ne travaille plus seul dans son food-truck, Éric Legros applique ses

valeurs jusque dans le recrutement du personnel. «Avec la crise sanitaire, j'ai été alerté sur le sort des jeunes de l'âge de ma fille qui se retrouvaient sur le carreau professionnellement ou perdus dans leurs études. Je voulais agir avec et pour ces personnes», raconte Éric.

En 2020, il a donc pris Mike sous son aile, un jeune homme qu'il a formé au métier de fromager pendant qu'il terminait des études de management. «Je l'ai encadré et poussé en lui confiant des projets, en lui donnant des responsabilités. J'ai pu laisser exprimer ma fibre d'éducateur et aujourd'hui il gère la boutique de Romainville et manage la vente en ligne avec brio.», raconte le fromager. C'est fort de cette expérience positive qu'Éric a multiplié les partenariats avec des établissements comme l'École de la Deuxième Chance, l'école des fromagers du CIFCA ou l'IUT de Sarcelles, proposant des stages et des apprentissages dans ses boutiques. Il nous l'avait dit : lorsque l'on crée des ponts, les métiers d'éducateur et de fromager ne sont pas si éloignés.

**Retrouvez la crèmerie-fromagerie
Place au Fromage**
78, avenue du Président Wilson
Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 13h et de 16h à 19h
et le dimanche de 9h à 13h
www.placeaufromage.com

Trois questions à... vos élu·e·s



Pilar Serra,
55 ans

Maire-adjointe
aux Finances,
Budget climat
et à l'Évaluation
de l'impact des
politiques publiques



Nader Beyk,
60 ans
Conseiller municipal
délégué
aux Ressources
Humaines et au
Dialogue social



Hakim Saidj,
37 ans
Maire-adjoint
à la Tranquillité
publique,
la Prévention,
la Propreté et au lien
intergénérationnel



**Marie-Christine
Poussin,**
50 ans
Conseillère
municipale
missionnée
à l'Écologie
urbaine

1. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Issue d'une famille nombreuse d'origine espagnole, je suis née en Normandie. J'ai grandi et vécu près de Fontainebleau, entourée de la forêt. Arrivée à Romainville en 2015, elle m'a rappelé la ville que je quittais alors : ses petites rues, ses sentes, son cinéma, son marché et la diversité de sa population... Romainville combine tout ce que j'aime : les gens authentiques, le côté village et la convivialité.

2. Quelle est votre profession et quel a été votre parcours de formation ?

J'ai une maîtrise de droit public, et l'équivalent d'un master en droit de l'Urbanisme et Politique de la Ville. Je suis actuellement directrice de projet dans la transformation numérique de la fonction financière dans une grande collectivité. Durant plus de douze ans j'ai mis en place et dirigé une communauté de communes de 25 000 habitant·e·s dans le sud de l'Essonne. Professionnellement, je suis guidée par la curiosité et le coup de cœur dans ce que j'entreprends et dans la mise en place des politiques publiques.

3. Pourquoi avoir fait le choix de l'engagement municipal ?

Mon premier engagement remonte à mes 18 ans, contre le racisme, l'antisémitisme et la montée du Front National. En 2002, j'ai vécu le résultat de la Présidentielle comme un véritable choc. Ne me retrouvant pas dans les partis politiques à cette époque, il faudra attendre 2005 pour que je rejoigne une association d'éducation politique : Pour la République Sociale (PRS), et que je croise le chemin de Jean Luc Mélenchon. J'adhère au Parti de gauche lors de sa création, et rejoins la France insoumise en 2017. En arrivant à Romainville, je soutiens le mouvement en participant aux campagnes de la Présidentielle et Législatives. J'ai ensuite combattu les politiques publiques de l'équipe municipale sortante, avec les militant·e·s associatif·ve·s et plusieurs collectifs de citoyen·ne·s. Tous ces combats locaux m'ont conduit à construire avec eux-elles une liste citoyenne pour les municipales avec un projet politique de gauche, citoyen, social, écologique et démocratique

1. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai grandi en Seine-Saint-Denis, dans une cité de Bondy nord. Après des études à l'étranger, un parcours varié m'a conduit à habiter dans sept villes du département et c'est à Romainville, pas du loin d'une ferme, que j'ai posé ma valise depuis quatorze ans.

2. Quelle est votre profession et quel a été votre parcours de formation ?

Agent territorial depuis plus de vingt ans, dans les ressources humaines - comme on dit - ou dans le domaine de la communication, j'apprécie le service public territorial, son rôle essentiel et sa proximité avec les usager·ère·s. Les opportunités de formation, d'évolution et de mobilité, qui sont encore nombreuses, ont enrichi mon parcours de formation initiale dans le domaine artistique.

3. Pourquoi avoir fait le choix de l'engagement municipal ?

Je souhaitais depuis longtemps m'inscrire dans un projet politique local et concret. Pourtant, comme beaucoup de citoyens et de citoyennes aujourd'hui, je ne me retrouvais pas dans l'offre politique classique. Pour agir autrement, il est important de renouveler la représentation citoyenne, de la diversifier, de l'ouvrir à la société civile. Malgré la désertion massive des urnes, je crois que c'est encore possible et j'ai constaté, qu'en politique, rien n'est écrit à l'avance. C'est le sens de mon engagement dans cette équipe municipale. Le travail collectif entrepris, à partir de valeurs partagées, grâce à la confiance que nous ont accordée les Romainvilloises et les Romainvillois, permet de relever des défis ambitieux, complexes, qui exigent souvent une réelle humilité. Je suis fier de cet engagement à l'échelon communal.

1. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis un pur produit Romainvillois. Après avoir passé 25 ans dans le quartier Marcel Cachin, je me suis ensuite installé à Jean-Jaurès puis Gagarine. Ma trajectoire résidentielle, mon parcours scolaire de l'école Cachin au collège Courbet jusqu'au lycée Liberté, mais également mon expérience professionnelle dans les Bas-Pays me permettent aujourd'hui d'avoir une connaissance précise des enjeux présents et à venir de notre Ville.

2. Quelle est votre profession et quel a été votre parcours de formation ?

J'ai une licence en sciences de l'éducation et un diplôme d'État en éducation populaire (DESJEPS). J'ai fait tout mon parcours professionnel à Romainville, travaillant dans chacun des centres sociaux et chacune des écoles de la Ville comme animateur. J'ai également été directeur de l'Espace Jacques Brel pendant dix ans et du Point Information Jeunesse pendant trois ans. Très intéressé par les métiers de la sécurité, auxquels j'ai été introduits à travers ma délégation, je suis actuellement en formation dans ce domaine.

3. Pourquoi avoir fait le choix de l'engagement municipal ?

C'est mon ancrage et mon amour pour cette ville qui m'ont poussé, à m'engager pour Romainville. Très jeune et avec des amis de la cité Marcel Cachin, nous avons créé une association pour faire vivre le quartier et accompagner la jeunesse et les familles qui y résidaient. Voulant donner la parole à ceux qui n'en ont pas et convaincu du fait que lorsque le citoyen s'exprime, la ville s'inspire, j'ai ensuite fondé une association favorisant le débat et l'engagement citoyen : Romainville Débat. La fibre de l'engagement dans la peau, je voulais m'investir à un autre niveau pour ma ville de cœur. J'ai trouvé le courage et la force de me lancer dans cette aventure électorale grâce au soutien sans faille de ma famille qui m'a poussé et soutenu dès le début. Je suis résolu à œuvrer pour le bien commun, au bénéfice d'un quotidien serein ; et, pour reprendre les mots de Winston Churchill, je reste l'éternel optimiste qui sait voir dans chaque difficulté une opportunité.

1. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai grandi en région parisienne. Ma famille et moi sommes arrivés à Romainville en 2007 mais mes premiers souvenirs de cinéma sont au Trianon car nous avions de la famille à Noisy-le-Sec et Romainville. Cette ville nous a offert la possibilité de vivre en proximité. Écoles, loisirs, associations, commerces... tout est accessible à pied. Mes quatre enfants ont d'ailleurs fait leur scolarité complète à Romainville et nous y avons tissé de nombreux liens.

2. Quelle est votre profession et quel a été votre parcours de formation ?

J'ai une formation de Droit international public. J'ai longtemps traité des questions juridiques et foncières pour les services urbanisme des communes. Parfois en désaccord avec mes valeurs personnelles sur les orientations d'urbanisation que je traitais, j'ai décidé de changer de voie. Actuellement, je travaille pour une collectivité territoriale qui contribue à la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour un équilibre ville-nature en Île de France.

3. Pourquoi avoir fait le choix de l'engagement municipal ?

Mon engagement est né d'une grande frustration. Je me suis rendue compte que, malgré l'investissement dans les associations de parents d'élèves ou de préservation du patrimoine, je n'avais pas de leviers suffisamment forts pour faire bouger les lignes et influencer sur les décisions prises. Je n'ai jamais adhéré à aucun parti politique, mais j'ai toujours eu une conscience de l'intérêt et de l'impact d'agir au niveau local ; notamment pour les questions environnementales qui doivent être prises en compte dans toutes les politiques de la ville. J'ai rejoint le projet de la Municipalité car je me retrouvais dans cette liste de citoyen·ne·s engagé·e·s qui souhaitaient mettre leurs compétences au service des habitant·e·s.

Nous, élu·e·s du Conseil municipal de Romainville, avons souhaité condamner avec la plus grande fermeté la distribution de tracts antisémites, racistes, antimaçonniques que des Romainvillois·es ont pu recevoir dans leurs boîtes aux lettres.

Cet engagement commun et fort était pour nous une nécessité pour redire ce qu'est notre Ville et les valeurs qui nous animent.

Nous voulions dire que Romainville est belle, que Romainville est diverse mais surtout que Romainville est solidaire. Car notre histoire commune est avant tout celle d'un rapport à l'autre apaisé et émancipateur. La fonction essentielle de notre communauté humaine, comme l'écrivait Albert Jacquard, « est d'organiser la mise en commun des savoirs, des émotions, des angoisses et des projets. C'est cela la base de tous les droits et de tous les devoirs : la mise en commun de ce qui nous permet de devenir nous-mêmes. »

Vivre ensemble, plus encore faire ensemble s'élabore chaque jour, rien n'est déterminé en la matière et c'est avant tout un enjeu collectif. Habitant·e·s du Bas-Pays, des Trois-Communes, des Grands-Champs, de Gagarine ou du centre-ville; locataire ou propriétaire; croyant·e·s ou non

croyant·e·s, quels que soient nos orientations sexuelles, notre genre, nos opinions politiques ou philosophiques, nous sommes et nous resterons fier·ère·s d'être ensemble, car cette variété, ces nuances, forment un tout. Notre tout !

Au-delà de nos différences, au-delà de nos désaccords, nous disons fermement que la haine de l'autre n'aura pas sa place dans notre Ville. Comme elle ne doit en avoir nulle part. Jamais.

L'antisémitisme, le racisme ne sont pas des opinions, ce sont des délits régulièrement condamnés devant les tribunaux.

Notre rapport commun à l'engagement, notre conception de la République est claire: il n'y a pas d'ennemi dans l'arc Républicain, c'est bien sa richesse et sa hauteur, mais seulement des citoyen·e·s, parfois adversaires mais participant à un débat pacifique et démocratique. En dehors de ce terrain-là, nous ne sommes plus en République, nous sommes dans l'infâme réduction de l'autre en un ennemi au nom d'une religion, d'une couleur de peau ou d'une orientation sexuelle, politique ou philosophique. Hier, aujourd'hui ou demain, elle ne passera pas dans notre Ville! Vive la liberté, vive l'égalité, vive la fraternité et vive Romainville !

Les élu·e·s de l'équipe municipale par ordre alphabétique

Samira AIT BENNOUR - Première Adjointe au Maire déléguée à l'Égalité territoriale, à la Démocratie participative, à l'Habitat et à la Salubrité publique

Salah-Eddine BELATTAR - Conseiller municipal en charge de la mission Débat budgétaire et Pilotage financier

Nader BEYK - Conseiller municipal délégué aux Ressources Humaines et au Dialogue social

Marianne CAMARA - Conseillère municipale déléguée à l'Éducation à l'Environnement et à la Mission Zéro Déchet

Élodie CASANOVA - Conseillère municipale en charge de la mission Épanouissement de l'enfant

Tassadit CHERGOU - Conseillère municipale de l'opposition (Parti socialiste)

Kevin COHEN - Conseiller municipal en charge de la mission Mémoire, Anciens combattants et Lien intergénérationnel

Sofia DAUVERGNE - Adjointe au Maire déléguée à l'Action sociale, à la Santé, aux Solidarités et aux Retraités

François DECHY - Maire de Romainville

Stéphane DUPRÉ - Conseiller municipal en charge de la mission Démocratie alimentaire

Marc ELFASSY - Adjoint au Maire délégué à la Transition Écologique

Nathalie GAUMONDY - Conseillère municipale en charge de la mission Place de l'animal dans la ville

Élodie GIRARDET - Adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance, à l'Éducation et aux Affaires scolaires et Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif

Daouda GORY - Conseiller municipal de l'opposition (Parti socialiste) et Conseiller territorial d'Est Ensemble

Soraya JEBARI - Conseillère municipale de l'opposition (Parti socialiste)

Ali KISSI - Conseiller municipal de l'opposition (Parti socialiste)

Tony LAÏDI - Adjoint au Maire délégué à l'Épanouissement et la réussite de la jeunesse et aux Sports

Mathieu LANGLOIS - Adjoint au Maire délégué à la Vie économique locale, aux Commerces, à l'entrepreneuriat, à l'ESS, à l'Innovation et à l'Emploi

Coralie LEFEBVRE - Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations, aux Droits des femmes, à l'Accessibilité et au Handicap

Julie LEFEBVRE - Conseillère municipale en charge de la mission Biodiversité et Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble Développement économique, Emploi et Insertion

Yvon LEJEUNE - Conseiller municipal en charge de la mission Relations Police/Justice et Transparence de la vie publique

Bruno LOTTI - Conseiller municipal de l'opposition (Parti socialiste)

Manuel MARQUES - Conseiller municipal en charge de la mission Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Entrepreneuriat

Isabelle MICHELOT - Conseillère municipale de l'opposition (Romainville Écologie)

Brigitte MORANNE - Conseillère municipale en charge de la mission Santé et Conseillère territoriale d'Est ensemble

Denis MOREAU SEVIN - Conseiller municipal en charge de la mission Économie en transition et Mobilités durables

Lennie NICOLLET - Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée, à l'Europe et à l'International

Vân PHAM - Adjointe au Maire déléguée à la Culture, aux Fêtes et à la Vie associative

Cécile PHILIPPIN - Conseillère municipale de l'opposition (La République en Marche)

Marie-Christine POUSSIN - Conseillère municipale en charge de la mission Écologie urbaine

Vincent PRUVOST - Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement, aux Mobilités et à la Lutte contre les pollutions et Conseiller territorial d'Est Ensemble

Issam SAHILI - Conseillère municipale en charge de la mission Soutien à la parentalité

Hakim SAIDJ - Adjoint au Maire délégué à la Tranquillité publique, à la Prévention, à la Propreté et au Lien intergénérationnel

Pilar SERRA - Adjointe au Maire déléguée aux Finances, au Budget climat et à l'Évaluation de l'impact des politiques publiques

Stéphane WEISSELBERG - Conseiller municipal de l'opposition et Président de la Commission des Finances (Romainville Écologie)

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE

LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
jeudi 16 décembre à 19h



DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil municipal a approuvé le **procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil municipal du 8 juillet 2021.**

À l'unanimité

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation des **comptes-rendus des dernières réunions de la « Cellule Covid-19 »** ayant eu lieu les 03, 09 et 16 juin 2021.

FINANCES

Le Conseil municipal a acté la **décision modificative n°1 du budget** de la Ville et a intégré les modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs à cette décision modificative n°1.

27 pour, 8 abstentions

(Romainville Unie et La République En Marche)

Le rapport d'utilisation de la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France pour l'année 2020** a été approuvé par le Conseil municipal.

À l'unanimité

Approbation du **rapport 2021 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges territoriales (CLECT) de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble.**

À l'unanimité

Le Conseil municipal a approuvé la **convention attributive de subvention de l'Etat** (Dotation Politique de la Ville 2021) pour des projets de travaux d'aménagement, de transformation et de rénovation de bâtiments scolaires de la Ville ainsi que pour l'aménagement et de la réhabilitation d'équipements sportifs.

À l'unanimité

La **convention de garantie d'emprunt et de réservation de logements entre la Ville et IMMOBILIÈRE 3F** a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

SANTÉ

Approbation de la **convention d'aide pour l'installation d'un professionnel de santé** sur le

territoire de la commune de Romainville au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire L'Horloge.

À l'unanimité

Le Conseil municipal a approuvé la **convention entre la Ville de Romainville et Play International** pour financer un projet de sensibilisation à l'équilibre alimentaire à travers la mise en place d'ateliers nutrition.

À l'unanimité

La **signature du contrat de partenariat du réseau dentaire entre la Ville de Romainville et la société mutuelle « Santéclair »** a été approuvée par le Conseil municipal afin de permettre les patient·e·s adhérent·e·s de bénéficier de la dispense d'avance de frais, pour les soins dentaires et prothétiques.

À l'unanimité

ÉDUCATION

Le Conseil municipal a validé l'adhésion de la **Ville de Romainville à l'association « La Réserve des Arts »**, afin de permettre aux centres de loisirs, aux centres sociaux et aux intervenant·e·s de l'école municipale des Arts de se fournir en matériaux de réemploi pour les nombreux ateliers arts plastiques et activités manuelles proposés aux Romainvillois·es.

À l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil municipal a acté la **création d'un emploi permanent de Chargé·e d'opérations/Architecte** afin d'accompagner les projets d'aménagement, de création et d'extension d'équipements municipaux à venir.

À l'unanimité

Approbation de la **convention de mise à disposition de services avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble.**

À l'unanimité

AFFAIRES GÉNÉRALES

Fixation de la **rémunération des agents recenseurs et de la coordonnatrice** pour l'année 2022.

À l'unanimité

URBANISME

La **Convention d'intervention foncière conclue entre l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Est Ensemble et la commune de Romainville** a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

Le Conseil municipal a approuvé l'**augmentation du taux de la taxe d'aménagement** à 20 % dans les

secteurs dit « Verdun-Saint Germain » et « République ».

À l'unanimité

COMMERCES

Le Conseil municipal a approuvé la **diminution à titre exceptionnel de la redevance versée par le délégataire des marchés alimentaires de Romainville** au titre du contrat de gestion de ces marchés pour l'année 2020.

À l'unanimité

AGENCE COMMUNALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La **convention de subventionnement au titre d'appels à projets lancés par « Agir in Seine-Saint-Denis » pour le service Emploi-Insertion et le dispositif ACTES** a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

Le Conseil municipal a approuvé la **signature de la convention de soutien aux victimes des incendies en Algérie avec le Secours Populaire Français.**

À l'unanimité

VŒUX

A été présenté au Conseil municipal le vœu **pour le soutien de la démarche de parrainage de Réseau Education Sans Frontière (RESF)** présenté par la majorité municipale et l'intergroupe Romainville Unie.

À l'unanimité

A été présenté au Conseil municipal le vœu pour la **réouverture d'une classe à Horaires aménagés Musique (CHAM)** au lycée Georges Brassens à Paris 19^e présenté par l'intergroupe Romainville Unie et la majorité municipale.

À l'unanimité

A été présenté au Conseil municipal le vœu au sujet de l'évacuation des toxicomanes présents à proximité des communes de Pantin et d'Aubervilliers à l'origine dans les secteurs de Stalingrad par la préfecture de Paris, présenté par Soraya Jebari pour l'intergroupe Romainville Unie.

34 pour, 1 abstention (La République En Marche)

QUESTIONS ORALES

Le Conseil municipal a pris note de la question posée par Isabelle Michelot pour l'intergroupe Romainville Unie, sur le **caractère expérimental de la zone 30 déployée sur tout le territoire de Romainville.**

Le Conseil municipal a pris note de la question posée par Cécile Philippin, conseillère municipale (Groupe La République En Marche) sur le **square de la rue des Mares.**

Groupes constitués au sein du Conseil municipal

Pour la majorité

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire
Autrement, EELV, Générations

Samira Aït Bennour, Salah-Eddine Belattar, Nader Beyk, Marianne Camara, Élodie Casanova, Kévin Cohen, François Dechy, Marc Elfassy, Élodie Girardet, Mathieu Langlois, Julie Lefebvre, Coralie Lefebvre, Yvon Lejeune, Manuel Marques, Lennie Nicollet, Tuyet-Vân Pham, Marie-Christine Poussin, Hakim Saidj

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Sofia Dauvergne, Stéphane Dupré, Tony Laïdi, Brigitte Moranne, Issam Sahili

Groupe Les citoyennes / habitants engagés non-encartés

Denis Moreau- Sevin, Vincent Pruvost

Groupe France Insoumise de Romainville

Nathalie Gaumondy, Pilar Serra

Pour l'opposition :

Groupe Parti Socialiste

Intergroupe - Romainville Unie

Tassadit Chergou, Daouda Gory, Soraya Jebari, Ali Kissi, Bruno Lotti

Groupe Romainville Écologie Intergroupe - Romainville Unie

Isabelle Michelot, Stéphane Weisselberg

Groupe La République En Marche

Cécile Philippin

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

Une cagnotte, pour quoi faire ?

Un budget modificatif, pour aride qu'en soit la lecture, mérite qu'on s'y arrête surtout après un budget initial qui annonçait des caisses vides, des emprunts « toxiques » et vouait par conséquent aux gémonies l'équipe municipale précédente ! Et voilà que 6 mois plus tard on nous annonce une cagnotte d'1million d'euros d'excédent à dépenser ! Alors soit vous croyez au miracle, soit vous cherchez à comprendre et ne vous en laissez pas compter par l'actuelle majorité qui prétend revendiquer la paternité de cet excédent.

La vérité ? Une cagnotte fruit du travail des autres

En effet, cette cagnotte résulte de deux facteurs : l'augmentation des bases locatives de la taxe foncière et la hausse des droits de mutation. Comprenez : l'arrivée de nouveaux habitants au meilleur pouvoir d'achat, soit qu'ils soient locataires, soit qu'ils deviennent propriétaires fait augmenter mécaniquement ces deux sources de revenu de la commune.

Or, si ces nouveaux habitants sont là, c'est parce que la politique de la majorité antérieure, tant décriée, a permis de faire de la commune un territoire attractif pour de nouvelles populations qui enrichissent notre ville, et pas seulement sur le plan humain.

Alors me direz-vous, si l'on excepte la tendance de la nouvelle majorité à s'enorgueillir de résultats qu'on ne lui doit pas, quel est le problème ? Les choix curieux d'affectation de cette cagnotte prétendument inespérée. En effet, la majorité actuelle destine cette cagnotte pour partie à l'augmentation des charges de personnel, déjà augmentées dans le budget initial de 6 %, auxquelles sont affectés 340 000 euros supplémentaires. Il paraît que c'est pour améliorer significativement les services publics rendus aux romainvillois, on vous en laissera juges. N'y avait-il rien d'autre de plus urgent ?

Groupe Parti Socialiste
@Facebook/PS Romainville

Une cagnotte pour quoi faire ? (suite)

La priorité, investir pour l'avenir

Pour ce qui est de la seconde partie de la cagnotte, elle est affectée à l'accélération du désendettement de la commune, qui pourtant, avec une dette remboursable en 8 ans à la fin du précédent mandat, était plutôt dans les bons élèves, et cela alors même que le prix de la dette publique n'a jamais été aussi bas.

Alors sans doute, la majorité municipale actuelle se targue-t-elle d'être le héraut de la recherche de co-financements, mais avec un million d'euros de plus dans les caisses, on pourrait aller plus vite dans les investissements pour la transition écologique, la performance énergétique, l'augmentation qualitative des offres d'activités – celles de l'été passé n'ont pas satisfait tout le monde, quoi qu'on prétende – ou encore l'accompagnement vers l'emploi, et cela sans attendre l'issue de dossiers de co-financement.

Et puis, il faudrait aussi dessiner un vrai plan de développement de la ville et cesser de prétendre que la politique en faveur de la mixité sociale promue par la précédente majorité doit être honnie alors même qu'on lui doit en réalité, sur le plan financier, sa marge actuelle de manœuvre.

Quant aux effets à long terme de l'augmentation de la masse salariale, espérons qu'elle ne renouera pas avec un passé où la charge de la masse salariale excédait la moitié du budget de la commune, on n'en est pas loin, et produira bien ce à quoi elle prétend, à savoir une amélioration des services à la population.

Groupe Romainville Écologie

Désintox fiscalité locale

Ne boudons pas les bonnes nouvelles : le budget de notre ville est rééquilibré dans le bon sens, en cette fin d'année, avec plus de recettes fiscales, plus de dotations, plus de subventions et un emprunt réduit de moitié.

On peut s'inquiéter néanmoins que mon successeur à la Présidence de la Commission des finances ait relayé en Conseil municipal des informations fausses au sujet de la taxe d'habitation. Voilà qui questionne, comme je le redoutais, et nous obligera tous à beaucoup de vigilance.

Les recettes de la ville sont-elles impactées par la suppression de la taxe d'habitation ? Les propriétaires Romainvillois payeront-ils plus de taxe foncière pour permettre à l'Etat de compenser moins ? Non.

Non seulement, la suppression progressive de cet impôt n'entraîne pas de perte pour la ville, qui est compensée à l'euro près de ce qu'elle aurait dû encaisser, mais elle a permis, depuis 2018, à 7241 foyers Romainvillois modestes de faire en moyenne 563 € d'économie sur leurs impôts. Quant à l'évolution des bases foncières, elle est sans lien avec cette réforme, et la revalorisation annuelle est la plus basse qu'on ait connue depuis des années (+0,2%). Les propriétaires ont pu le vérifier sur leur avis d'imposition.

Que cache cette volonté d'affirmer que l'amélioration du pouvoir d'achat, voulue par l'Etat, nuirait aux finances de la ville ? Préparer les esprits à une hausse d'impôt foncier l'an prochain, malgré les engagements du Maire ?

Où à quelque surprise du côté d'Est-Ensemble et des ordures ménagères ? Nous le découvrirons bien assez tôt.

Groupe La République En Marche
@LaREM Romainville

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ

Revitaliser l'économie de proximité, la clé de l'emploi et du développement durable de nos villes

Si notre territoire fait face à une précarité aggravée par la crise COVID, il connaît aussi une dynamique avec de grands projets urbains, l'arrivée de transports, l'installation de grands groupes, qui doit davantage profiter aux habitant·e·s. Pour faire face aux inégalités qui touchent la banlieue et pour lesquelles nous demandons un plan d'action conséquent, notre majorité est convaincue que les solutions émanent aussi des personnes engagées auprès des plus vulnérables et des entrepreneurs investis localement.

Si la priorité a été donnée à Romainville à une densification éfrénée, notre groupe souhaite dessiner une commune où il fait bon habiter, se former et travailler, sans passer des heures dans les transports. Pour cela, les collectivités doivent repenser la place du commerce et des entreprises dans nos villes. C'est le sens de l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire que nous avons lancée.

Avec les élu·e·s de la ville et d'Est Ensemble, nous soutenons l'emploi des jeunes et l'insertion, le commerce de proximité et les secteurs – alimentation, recyclage, éco-construction, culture, santé – qui créent de la valeur pour tous, des activités innovantes et frugales qui permettent à notre territoire d'être plus résilient aussi en terme d'approvisionnement, c'est indispensable.

Nous devons initier des transformations pour aller vers d'autres types d'économie et de société, nous pensons que cela doit démarrer à notre échelle, maintenant.

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire

Poursuivons leurs combats

1941 est une année importante pour la Résistance en France contre les Nazis. Les groupes et les réseaux se développent, les attentats et les sabotages contre l'occupant se multiplient.

Octobre 1941, le gouvernement de Vichy livre à l'occupant allemand 48 otages, essentiellement des syndicalistes, des communistes et des trotskistes. Ces otages sont fusillés en représailles à l'exécution d'un officier allemand.

Ils sont fusillés dans plusieurs camps. Le mercredi 22 Octobre, en début d'après-midi, 27 otages dont Guy Môquet, 17 ans, sont fusillés à Châteaubriant. Tous refusent d'avoir les mains liées et les yeux bandés, ils meurent en chantant la Marseillaise. Ce massacre est le point de départ des exécutions massives perpétrées à titre de représailles par les Allemands.

Dans le discours prononcé par le maréchal Pétain à la radio le soir du 22, nulle condamnation de ces exécutions. Le dimanche suivant, malgré les interdictions, des fleurs sont déposées à l'emplacement des neufs poteaux par la population de Châteaubriant et de ses alentours.

A l'heure où les discours de haine et des idées de repli sont largement relayées par les médias, notre devoir est de ne pas oublier. Ne les laissons pas nous enfermer dans ce piège qui n'a qu'un seul but: Sauver le capitalisme et empêcher toute alternative de transformation sociale, démocratique et écologique.

Sachons tirer les leçons de l'histoire, la force, la détermination, pour imposer les changements, les avancées sociales, indispensables pour que vivent les générations de demain.

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Construire aujourd'hui pour le monde de demain ?

Le logement social, service public de l'habitat, continue de subir les coups de boutoirs de la politique jupiterienne. L'État indique une construction de 250 000 logements sociaux neufs d'ici 2030. Cela restera vraisemblablement du niveau de l'annonce, tant la faiblesse de l'accompagnement financier est réelle.

Pourquoi ? Les bailleurs sociaux et les collectivités devront supporter les 1ers investissements pour ensuite être compensés par l'État. Ainsi, les bailleurs et les collectivités, déjà exsangues, subiront le poids des emprunts contractualisés. Sont-ce aux locataires du logement social d'assumer le financement de la politique nationale ? Sont-ce aux habitants des collectivités, toujours plus affaiblies fiscalement, à avancer des euros qu'elles n'ont pas ?

Un concept de solidarité singulier. Et alors que l'augmentation de la qualité des bâtiments neufs va désormais être accompagnée fiscalement par le développement du Pinel +, la rénovation énergétique du logement social, elle, a encore été oubliée de cette nouvelle feuille de route gouvernementale du 14 octobre.

A l'heure de la sixième extinction et des fortes vagues de chaleur, le confort d'été dans le parc social va devenir un sujet d'importance. Si les habitants ne doivent pas mourir de froid l'hiver, il ne faut pas qu'ils meurent de chaud l'été.

Ne faudrait-il pas plutôt, que chaque euro investit dans le secteur du logement public réponde aux nuisances climatiques futures ?

Travaillons ce qui nous rassemble.

Groupe Les citoyennes / habitants engagés non-encartés

Pas d'école inclusive, sans les accompagnatrices d'élèves en situation de handicap (AESH) !

Pour la quatrième fois cette année, les AESH, profession à 90% féminine, qui assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap pour un salaire moyen de 750€ net par mois, ont manifesté mardi 19 octobre.

Ils dénoncent leur situation précaire et les dégradations de leurs conditions de travail. Depuis la loi de 2005 pour « l'égalité des chances », le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans les écoles et établissements scolaires a augmenté. Néanmoins, le nombre d'AESH pour les accompagner dans leur scolarité n'a pas suivi. 400 000 enfants accueillis pour 121 000 AESH : il en faudrait plus ! Dans le département de Seine Saint Denis, il y a au moins de 900 familles en attente de scolarisation de leurs enfants en situation d'handicap. Il faudrait 200 AESH pour couvrir les attentes. C'est inacceptable ! Cela reflète une fois de plus le mépris du gouvernement envers les AESH, les familles et les élèves accompagnés. La France Insoumise soutient les revendications des AESH pour :

- Recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.
- Donner accès à des formations qualifiantes
- Garantir un contrat de 24h
- Augmenter leurs rémunérations, avec l'alignement sur la grille de catégorie B
- Créer un véritable statut AESH de la Fonction publique
- Abandonner les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés)

Car l'accompagnement des élèves en situation particulière de handicap est un enjeu majeur de l'école et de notre société afin que chacun d'eux puissent s'y épanouir en trouvant sa place !

Groupe France Insoumise de Romainville

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire, les Maires-adjointes et les Maires-adjoints



François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion



Samira AÏT BENNOUR
Première Maire-adjointe
Égalité territoriale
Démocratie participative
Habitat
Salubrité publique



Hakim SAIDJ
Maire-adjoint
Tranquillité publique
Prévention
Propreté
Lien intergénérationnel



Sofia DAUVERGNE
Maire-adjointe
Action sociale
Santé
Solidarités
Retraités



Vincent PRUVOST
Maire-adjoint
Urbanisme
Aménagement - Mobilités
Lutte contre les pollutions
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Élodie GIRARDET
Maire-adjointe
Petite enfance, Éducation
Affaires scolaires
Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif



Marc ELFASSY
Maire-adjoint
Transition Écologique



Tuyet-Vân PHAM
Maire-adjointe
Culture
Fêtes
Vie associative



Mathieu LANGLOIS
Maire-adjoint
Vie économique locale
Commerces, Entrepreneuriat
Économie Sociale et Solidaire
Innovation - Emploi



Pilar SERRA
Maire-adjointe
Finances
Budget climat
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Tony LAÏDI
Maire-adjoint
Épanouissement et réussite de la jeunesse
Sports

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec délégation



Nader BEYK
Conseiller municipal délégué
Ressources Humaines
Dialogue social



Marianne CAMARA
Conseillère municipale déléguée
Éducation à l'Environnement
Mission Zéro Déchet



Coralie LEFEBVRE
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre les discriminations
Droits des femmes
Accessibilité
Handicap



Lennie NICOLLET
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Europe
International

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Yvon LEJEUNE
Conseiller municipal
Relations Police/justice
Transparence de la vie publique



Issam SAHLI
Conseillère municipale
Soutien à la parentalité



Brigitte MORANNE
Conseillère municipale
Santé
Conseillère territoriale d'Est Ensemble



Nathalie GAUMONDY
Conseillère municipale
Place de l'animal dans la ville

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Stéphane DUPRÉ
Conseiller municipal
Démocratie alimentaire



Denis MOREAU SEVIN
Conseiller municipal
Economie en transition
Mobilités durables



Marie-Christine POUSSIN
Conseillère municipale
Ecologie urbaine



Julie LEFEBVRE
Conseillère municipale
Biodiversité
Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble - Développement économique, Emploi et Insertion



Salah-Eddine BELATTAR
Conseiller municipal
Débat budgétaire
Pilote financier



Élodie CASANOVA
Conseillère municipale
Épanouissement de l'enfant



Manuel MARQUES
Conseiller municipal
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
Entrepreneuriat



Kevin COHEN
Conseiller municipal
Mémoire
Anciens combattants
Lien intergénérationnel

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales de l'opposition : Intergroupe - Romainville Unie



Daouda GORY
Conseiller municipal
Parti Socialiste
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Soraya JEBARI
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Bruno LOTTI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



Tassadit CHERGOU
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Stéphane WEISSELBERG
Conseiller municipal
Président de la Commission des finances
Romainville Écologie



Isabelle MICHELOT
Conseillère municipale
Romainville Écologie



Ali KISSI
Conseiller municipal
Parti Socialiste

Conseillère municipale de l'opposition



Cécile PHILIPPIN
Conseillère municipale
La République en Marche

Suivez-nous!

Pour ne rien manquer
de l'actualité de votre ville

● Abonnez-vous
à la **NEWSLETTER**



● Rejoignez-nous
sur les **RÉSEAUX
SOCIAUX**



www.ville-romainville.fr

 Ville de Romainville